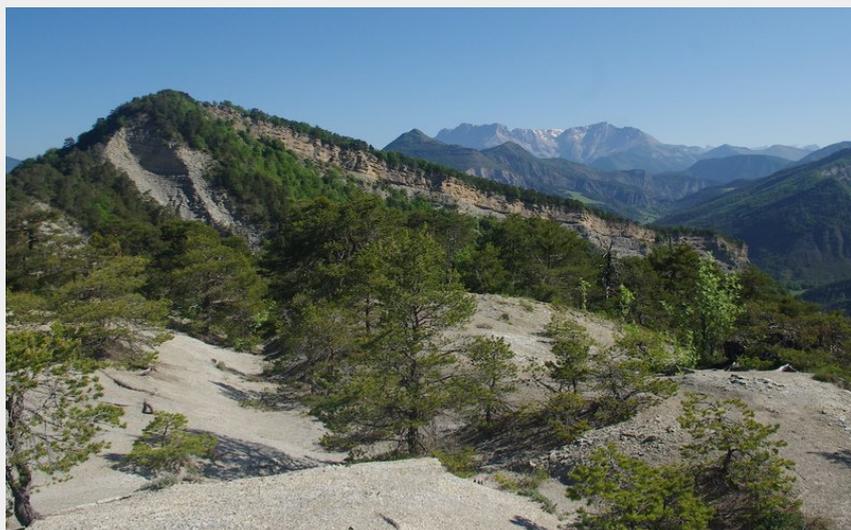
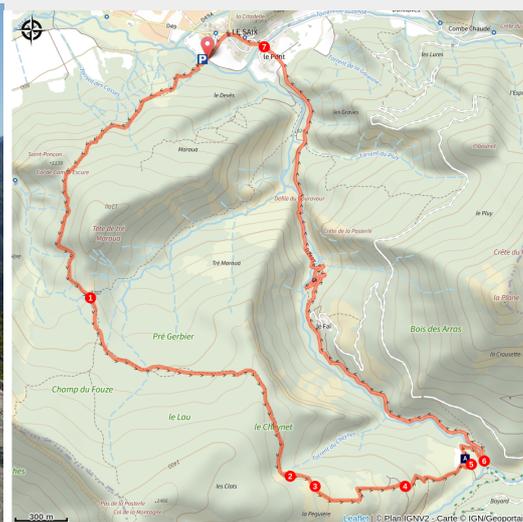


# LE SAIX - Boucle de Clausonne

Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales - Le Saix



Les marnes sous la crête de Tré Maroua (Manon SAPHORE - PNR Baronnies provençales)



*Une découverte de l'Abbaye de Clausonne dans une boucle aux sentiers sauvages entremêlant panoramas alpins et vallons arides.*

"Au départ du village pittoresque du Saix (tout se prononce), cette randonnée est une véritable immersion dans un écrin de nature préservée, où la promesse de l'émerveillement est tenue jusqu'à la fin. Fortement teintée d'histoire, cette boucle rencontre vieilles pierres, paturages de montagne et merveilles géologiques des gorges du Gouravour, où, avec un peu de chance, la montagne chantera pour vous ..." Manon SAPHORE, stagiaire au Pnr des Baronnies provençales

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 520 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

# Itinéraire

**Départ** : Parking de la passerelle, Le Saix

**Arrivée** : Parking de la passerelle, le Saix

**Balisage** : — PR

**Communes** : 1. Le Saix

## Profil altimétrique



Altitude min 808 m Altitude max 1310 m

Depuis le parking, emprunter la passerelle traversant le torrent de Maraize et suivre le balisage en direction du col de Combe Escure. La montée est raide et serpente à travers les marnes et les pins sylvestres. Au col, poursuivre la montée.

**1-** Arriver au col de Tré Maroua (1167 m sur IGN), poursuivre tout droit à la montée en direction de la Péguière et de l'Abbaye de Clausonne. Traverser le torrent du Chennet, et poursuivre jusqu'à déboucher dans une prairie.

**2-** La longer par la droite pour rejoindre une allée bordée d'arbres.

**3-** Au panneau indicateur laisser le hameau de Péguière sur la droite et descendre à gauche à travers les alpages (bien suivre le balisage !).

**4-** Au poteau directionnel 100 m avant une ferme prendre le chemin en descente à gauche en direction de l'Abbaye de Clausonne.

**5-** À l'abbaye, prendre à gauche en direction du Saix, dépasser les vestiges et descendre par la droite en empruntant une calade. Traverser le torrent de Maraize par le ponton (passage impraticable en hiver, le contourner par la piste !) et remonter jusqu'à la piste.

**6-** En arrivant sur la piste, prendre à gauche au poteau indicateur "moulin de Clausonne" en direction de la ferme du Fai et du Saix. Poursuivre la descente jusqu'à l'entrée du village du Saix.

**7-** Traverser le torrent de Suzanne puis emprunter la rue de la Seigneurie et longer l'ancienne école. Au niveau du lavoir, s'engager à gauche dans le chemin de la Péguière et rejoindre le parking de départ.

# Sur votre chemin...



Vestige de l'Abbaye de Clausonne  
(A)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- Avant le point 1 : passage abrupt dans les marnes.
- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, [éviter de crier](#) et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la [quiétude de la faune](#), notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont [protégées](#).
- Une partie de l'itinéraire est fortement [exposée au soleil](#), prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un [départ tôt le matin](#) pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! [Ne pas fumer](#) en forêt et [ne pas allumer de feu](#), d'autant que quelle que soit la saison, c'est [interdit](#) ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Serres (14 km), suivre la D1075, la D994 puis la D49 jusqu'à l'entrée de la commune du Saix.

Par Veynes (9 km), suivre la D994, la D48 puis la D49 jusqu'à l'entrée de la commune du Saix.

Au panneau Le Saix, prendre en face et traverser le pont.  
Juste après le pont, prendre la petite route à droite sur 250 m jusqu'au parking au niveau de la passerelle.

### Parking conseillé

Parking de la passerelle, le Saix

**i Lieux de renseignement**

**Maison du Parc naturel régional des  
Baronnies provençales**

575 Route de Nyons - La plaine du Pont,  
26510 Sahune

[smbp@baronnies-provencales.fr](mailto:smbp@baronnies-provencales.fr)

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>



# Sur votre chemin...

---



## Vestige de l'Abbaye de Clausonne (A)

Durant environ mille ans, cet espace a été habité, travaillé, cultivé, traversé et a plusieurs fois servi de refuge... D'abord territoire protégé lors de la période des « Grandes Invasions » il y a plus de mille ans, il a abrité des hommes vivant en autarcie, travaillant dur dans un environnement où les troupeaux sont « souvent ravagés par les loups ou par des éboulements de pierres »... Entre neiges, toits de chaume (de genêts), forêts et maladies, cette communauté pauvre et isolée élève des moutons et produit des céréales rustiques, du bois et du charbon, des hêtres, du chanvre, plus tard de la lavande et du tilleul... En son centre, des moines viennent au XIIe siècle y fonder une abbaye, puis Clausonne deviendra l'une de ces petites communes qui perdront peu à peu leurs habitants et finiront supprimées administrativement au XIXe siècle.

Texte : Association des amis de l'Abbaye de Clausonne

Crédit photo : Damien Desbenoit - CCBD